

CONTEVILLE

Conteville Info N°78 - Bulletin d'informations municipales - Mai 2026



P.4

Votre nouveau conseil municipal

Rôles, délégations et commissions de vos élus



CONTEVILLE SUR ILLIWAP

Téléchargez **Illiwap** sur votre mobile et restez connectés en temps réel à toute l'actualité de Conteville !



CONTEVILLE SUR INSTAGRAM

Concerts, animations, foires à tout, retrouvez tous les événements de la commune sur le compte **@conteville27** !

P.2

Le budget 2026

Zoom sur les prochains investissements

P.5

Le marché de Conteville

Tous les mercredis sur la Place Rever

P.6/7

Conseil Municipal des Jeunes Aide au permis de conduire

Les nouveaux dispositifs pour accompagner nos jeunes !

Bénédicte LEMAUX
Maire de Conteville



Chères Contevillaises, chers Contevillais,

Nous vous remercions sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors du scrutin du 15 mars. Forte de votre soutien, la nouvelle équipe municipale s'est immédiatement mise au travail au service de notre village.

Dès les premières semaines, des décisions importantes ont été prises, à commencer par l'adoption du budget 2026, élaboré avec rigueur. Il traduit notre volonté de maintenir les taux d'imposition communaux, de maîtriser les dépenses et d'engager des actions concrètes.

La redynamisation du centre-bourg est ainsi lancée, avec la transformation de l'ancien local de la Poste en salon de coiffure, le projet d'épicerie multi-services et l'aménagement d'une terrasse conviviale.

Cette dynamique se traduit aussi par des initiatives visibles au quotidien, comme le marché du mercredi matin qui, nous l'espérons, participera à la vitalité et à la convivialité du village.

Parce que l'avenir de la commune se construit aussi avec sa jeunesse, nous avons mis en place des dispositifs dédiés : une aide au financement du permis de conduire, en contrepartie d'un engagement citoyen, ainsi que la création prochaine d'un Conseil Municipal des Jeunes.

Les semaines à venir seront rythmées par de nombreux événements qui feront vivre Conteville. Nous vous invitons notamment à nous rejoindre le 29 mai pour mettre à l'honneur Martine Lecerf, maire de Conteville de 1995 à 2026.

À travers ce bulletin, que nous publierons deux fois par an, nous vous informerons des projets et des réalisations avec transparence et engagement, au service de tous.

Bien à vous,
Bénédicte LEMAUX

Budget 2026

Cap sur les nouveaux projets !



Le 24 avril, le conseil municipal a adopté le budget 2026 sans modifier les taux d'imposition communaux.

■ La section de fonctionnement atteint 991 463 €. Elle couvre les dépenses courantes, notamment les charges de personnel, les coûts liés à l'énergie et à l'entretien, ainsi que le fonds de roulement de la commune.

■ La section d'investissement s'élève, quant à elle, à 189 697 €. Ce montant comprend le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 30 494 €, ainsi que le report d'investissements engagés en 2025 pour un total de 25 751 €, dont 20 833 € pour l'enfouissement et le renforcement des réseaux au hameau Julien. Précisons que la réfection de la chaussée du Julien en enrobé sera réalisée par la Communauté de communes (CCPHB) courant 2027, une fois les accotements stabilisés.

Les investissements prévus pour 2026 incluent également 8 000 € pour l'installation d'un abribus à proximité de l'école et 11 000 € pour le lancement du projet d'élargissement de la rue du Pressoir, afin de faciliter les manœuvres des cars scolaires en toute sécurité. Sur cette enveloppe, 7 000 € sont consacrés à l'enfouissement des réseaux, indispensable dans le cadre de ces travaux d'élargissement. Enfin, 10 000 € sont prévus pour les travaux d'entretien des bâtiments et équipements communaux.

Un abribus de 5 X 1,70 m sera installé pour la rentrée scolaire prochaine au niveau du parvis de l'école afin de protéger les collégiens des intempéries. D'autres abribus seront étudiés au fil des ans en fonction de la faisabilité et des disponibilités foncières.



Les premières actions pour redynamiser le bourg

■ Dans la continuité du programme présenté lors de la campagne des élections municipales, le conseil municipal a validé le lancement de plusieurs projets structurants visant à revitaliser le centre-bourg.

■ Parmi les priorités, 50 000 € ont donc été inscrits au budget afin de transformer l'ancien local de la Poste en local commercial. Cette enveloppe permettra également de faire face aux aléas, fréquents dans les vieux bâtiments, à l'image du remplacement de plusieurs poutres sur la façade arrière. Les agents municipaux ont d'ores et déjà procédé au démontage du comptoir. Les prochaines étapes consistent à remettre le bâtiment aux normes (électricité, plomberie, sécurité incendie) afin de permettre l'installation du futur salon de coiffure. À noter qu'après négociation, La Poste a accepté de contribuer à la remise en état du bâtiment à hauteur de 22 000 €.



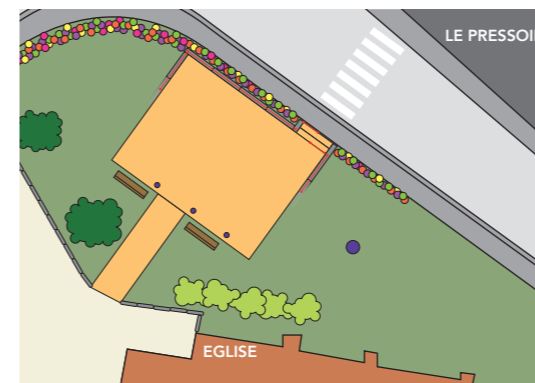
Les anciens locaux de la Poste se transforment petit à petit et accueilleront Julie, votre nouvelle coiffeuse, sans doute à partir de décembre.

■ Dans le même temps, une enveloppe de 15 000 € a été allouée pour engager les études et l'esquisse du projet de construction d'une épicerie multi-services sur le terrain de l'ancienne boulangerie.

■ Enfin, un budget de 13 500 € est consacré à l'aménagement de terrain, notamment avec la création d'une terrasse de 80 m² en face du bar-tabac Le Pressoir. Les travaux sont majoritairement réalisés en régie par les agents communaux et les élus. Seuls les travaux d'électricité sont externalisés, permettant ainsi de maîtriser les coûts. L'inauguration est envisagée pour la fête de la musique, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Pensée comme un véritable lieu de vie, cette terrasse a pour objectif d'accueillir diverses animations tout au long de l'année, comme un marché de créateurs envisagé une fois par mois en juillet, août et décembre, ou encore des animations pour le Téléthon, Octobre Rose, ou les grands événements sportifs...

En parallèle, des échanges sont en cours avec le Département pour aménager et sécuriser les abords de la future terrasse, ainsi qu'en amont, à partir du stade, afin de ralentir la circulation sur la RD 312.



La future terrasse incluant la rampe d'accès PMR sera sécurisée par un garde-corps, notamment au niveau des marches, avec un dispositif en quinconce visant à ralentir et sécuriser l'accès à la route.



L'équipe municipale a été conçue en cohérence avec le projet municipal. Elle intègre en effet des élus (Didier Tholmer, André Bloquel et Cédric Hélin notamment) dotés de compétences techniques certaines dans le BTP et capables de piloter et de réaliser des travaux en régie aux côtés des agents de la commune.

Inciivités

Stop aux coupes de bois sauvages sur les terrains communaux !

La municipalité a récemment constaté plusieurs cas de coupes de bois non autorisées sur des terrains communaux, notamment dans les anciennes carrières et les bois. Nous rappelons que ces pratiques sont strictement interdites. Le prélèvement de bois sans autorisation constitue un vol, passible de sanctions prévues par le Code pénal. En cas de récidive, la municipalité se réserve le droit de déposer plainte.



Sur les deux sites plusieurs stères ont été coupés sans autorisation.

Pour encadrer ces usages, des coupes de bois légales ont lieu tous les deux à trois ans, dans une démarche de gestion durable. Ces coupes préservent les surfaces boisées, en ciblant uniquement des arbres en surnombre, mûrs, malades ou issus de taillis, certaines essences restant protégées (sorbiers, cerisiers, chênes, houx...).



Didier THOLMER
Adjoint chargé
des terrains communaux



André BLOQUEL
Conseiller municipal délégué
Réfèrent Forêt-Bois

“ La prochaine opération de coupe de bois aura lieu au printemps 2027. Attention, elle se fera uniquement sur inscription à partir du 1^{er} février 2027. Nous proposerons une trentaine de parcelles à un tarif préférentiel. Chaque parcelle permettra d'obtenir entre 15 et 20 stères de bois et des pieux de châtaigniers en quantité limitée. Nous rappelons que le bois prélevé est uniquement destiné à un usage personnel et ne peut en aucun cas être revendu. ”

Patrimoine

Traitement de choc à l'église

Un traitement de la charpente par YD PEINTURE a été nécessaire pour lutter contre les insectes xylophages.

Engagée par la précédente mandature, l'intervention, précédée d'un nettoyage important, a permis d'assainir et de protéger durablement la structure, aujourd'hui saine et sans besoin de réparations lourdes. À noter que 500 Kg de poussières, résidus et bois dégradé ont été évacués.

■ Coût de l'intervention : 6 840 € TTC



100 litres de produit de traitement ont été appliqués



Rédacteur en chef :
Bénédicte LEMAUX
Rédaction, photos et mise en pages :
Commission communication
Tirage : 600 exemplaires
Impression : Rubix Pub - Fourmetot
En couverture :
Le conseil municipal du 24 avril 2026

Notre nouveau conseil municipal

À l'issue du scrutin du 15 mars, le nouveau conseil municipal s'est installé avec une répartition de 12 sièges pour la liste arrivée en tête et 3 pour l'opposition.

Conduite par Bénédicte Lemaux, la nouvelle équipe s'appuie sur Jean-Louis Petit, Jeannette Devlieghere et Didier Tholmer, respectivement 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} adjoints, ainsi qu'André Bloquel, conseiller municipal délégué. Elle réunit également des élus expérimentés et de nouveaux membres engagés, aux compétences adaptées aux besoins de la commune.

Dans un esprit constructif et au service de l'intérêt communal, la majorité privilégie la coopération et souhaite instaurer un dialogue apaisé avec la liste opposée, désormais composée (après les démissions de Géraldine Lerille et de Philippe Belloncle) de Frank Philippe, Laëtitia Chammouma et Jérémy Damaville.



Bénédicte LEMAUX

Maire
Membre de l'ensemble des commissions
Membre titulaire CCPHB*
Membre titulaire SIVU**
Membre titulaire SIAEP***
Membre suppléant SIEGE****
Présidente Commission DSP*****



Jean-Louis PETIT

1^{er} adjoint
Membre des commissions 1 - 2 - 3 - 9 - 10
Membre suppléant CCPHB*
Membre titulaire SIVU**
Membre titulaire DSP*****



Jeannette DEVLIEGHÈRE

2^{ème} adjointe
Membre des commissions 1 - 4 - 5 - 6 - 7 - 10
Membre titulaire SIVU**



Didier THOLMER

3^{ème} adjoint
Membre des commissions 2 - 8 - 9
Membre suppléant SIAEP***
Membre titulaire SIEGE****
Membre titulaire DSP*****



André BLOQUEL

Conseiller municipal délégué
Membre des commissions 2 - 4 - 8 - 9 - 10
Membre suppléant DSP*****



Alexandra PETITON

Conseillère municipale
Membre des commissions 5 - 6



Claire POUPIÉ

Conseillère municipale
Membre des commissions 5 - 6 - 7
Membre suppléant SIVU**



Joël PETIT

Conseiller municipal
Membre des commissions 6 - 7
Membre suppléant SIVU**



Gaëlle CHARRON

Conseillère municipale
Membre des commissions 1 - 8 - 10
Membre suppléant SIVU**



Cédric HÉLIN

Conseiller municipal
Membre des commissions 2 - 9 - 10



Mégane SAINT-AUBIN

Conseillère municipale
Membre de la commission 5
Correspondante Défense



Stephan FERREIRA

Conseiller municipal
Membre des commissions 3 - 7
Membre suppléant DSP*****



Frank PHILIPPE

Conseiller municipal
Membre des commissions 2 - 3 - 8 - 9 - 10
Membre titulaire DSP*****



Laëtitia CHAMMOUMA

Conseillère municipale
Membre des commissions 4 - 5 - 6 - 7



Jérémy DAMAVILLE

Conseiller municipal
Membre de la commission 1
Membre suppléant DSP*****

CCPHB*

Communauté de Communes du Pays Honfleur Beuzeville

SIVU**

Regroupement Scolaire Foulbec / Conteville

SIAEP***

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

SIEGE****

Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure

DSP*****

Commission Délégation Service Public

COMMISSIONS

1. Budget, Finances et Ressources humaines - Affaires scolaires
2. Assainissement collectif
3. Sécurité civile et cadre de vie
4. Urbanisme et développement durable
5. Développement économique et tourisme
6. Communication, culture et événementiel
7. Action sociale, jeunesse et Vie associative
8. Terrains communaux
9. Voirie, Chemin ruraux, Réseaux et Ruissellement
10. Bâtiment communaux et Patrimoine

PRÉSIDENT(E) DÉLÉGUÉ(E)

- Jean-Louis PETIT
- Jean-Louis PETIT
- Jean-Louis PETIT
- Jeannette DEVLIEGHÈRE
- Jeannette DEVLIEGHÈRE
- Jeannette DEVLIEGHÈRE
- Jeannette DEVLIEGHÈRE
- Didier THOLMER
- Didier THOLMER
- André BLOQUEL

La municipalité a choisi de limiter son enveloppe indemnitaire à 3 adjoints, bien qu'elle puisse en compter 4. En parallèle, le maire et les adjoints ont diminué leurs indemnités afin de permettre l'indemnisation complémentaire d'un conseiller municipal délégué, dans un souci d'équilibre et de bonne gestion.

Tribune de l'opposition



Frank PHILIPPE
Conseiller municipal d'opposition

Je remercie les nombreux Contevillais qui nous ont accordé leur confiance. Peu de voix ont manqué...

Trois conseillers de notre liste siègent au conseil : Laëtitia Chammouma, Jérémy Damaville et moi-même. Notre rôle est de questionner les décisions pour vous apporter des éclairages sur leurs motivations.

Le budget 2026 n'est pas un budget de crise : le maintien des dotations de l'État permet d'indemniser un 5^{ème} élu (!) et d'augmenter les subventions pour certaines associations, sans hausse des impôts.

Nous saluons les projets de dynamisation du centre : marché hebdomadaire (préférable en week-end), la terrasse (a priori pas exclusive aux clients du Bar).

Pour l'aménagement d'un salon de coiffure (50 k€) et l'étude d'un commerce multi-services (15 k€) nous recommandons la prudence, dans un contexte économique incertain et concurrentiel; des études de marché doivent précéder les investissements afin d'éviter les échecs.

Nous resterons engagés avec vigilance et esprit constructif, au service de tous les Contevillais.

Frank Philippe

Un marché à Conteville tous les mercredis matins !

Promesse de campagne désormais concrétisée, le marché hebdomadaire s'installe chaque mercredi matin au cœur du village. Focus sur ce nouveau rendez-vous qui vient compléter et valoriser des initiatives déjà bien présentes et contribuer à dynamiser la vie locale.

Depuis le 29 avril, Conteville accueille un nouveau rendez-vous hebdomadaire : le marché du mercredi matin, de 9h à 12h30, au cœur de la commune.

Pensé comme un lieu de proximité et de convivialité, ce marché réunit une offre variée de produits et de savoir-faire. On y retrouve un artisan boucher, un poissonnier, un primeur-fromager, un stand de saucissons et de vins, ainsi que des bijoux fantaisie. De quoi faire ses courses, découvrir des produits de qualité et échanger avec les commerçants dans une ambiance chaleureuse.

Ponctuellement, Cœur de ruches, l'apiculteur contevillais, ainsi que la maraîchère Laëtitia viendront compléter cette offre. À noter également que Laura, votre coiffeuse itinérante a rejoint le marché sur la Place Rever, tout comme Hélud et ses galettes bretonnes !



Nous vous attendons nombreux pour faire de cette nouvelle initiative un véritable succès et lui permettre de s'inscrire durablement dans la vie du village.

Commerce itinérant

Hélud et ses galettes vous régaler le mercredi matin et le jeudi soir !



Hélud, spécialiste des galettes et crêpes maison réalisées avec des produits 100 % français et des ingrédients normands, vous accueille désormais 2 fois par semaine à Conteville. Soucieux de valoriser les circuits courts, Hélud vous propose également du cidre et de la bière normande pour accompagner vos commandes.

Retrouvez Hélud tous les jeudis soirs dans le bourg et chaque mercredi matin sur le marché de Conteville.

chez.helud chez.helud
 06 83 18 50 70

Commerce itinérant

K & T Burger tous les lundis soirs !



Autre rendez-vous gourmand tous les lundis soirs à partir de 18h, K&T Burger, food truck spécialisé dans les burgers à base de produits frais. K&T Burger vous propose une carte variée, entre classiques et créations originales, pour tous les appétits. Avec des ingrédients de qualité et un vrai savoir-faire, K&T Burger offre un moment convivial, idéal pour bien commencer la semaine.

K/T burger's
 07 62 66 55 41



Uie scolaire Le cirque s'invite à l'école

À l'école de Conteville, les élèves ont vécu une expérience originale grâce à Bertrand et Anaïs Lestrelin, artistes circassiens. Ces derniers proposent aux écoles des initiations aux arts du cirque, un projet pédagogique mêlant découverte artistique, expression corporelle et confiance en soi.

C'est dans ce cadre que l'école a fait appel à eux pour accompagner les enfants dans une aventure créative étalée sur huit séances. Tout au long de cette période, les élèves ont pu s'initier à différentes disciplines circassiennes : acrobaties, équilibre, jeux de scène ou encore expression artistique. Progressivement, ils ont construit un véritable projet collectif autour du cirque, chacun trouvant sa place et développant ses propres talents.

Au total, 90 enfants, de la petite section au CE1, répartis en quatre groupes, ont participé à cette initiative. Chacun a pu choisir les disciplines qu'il souhaitait présenter lors du spectacle final. Le point d'orgue de ce travail a eu lieu le 28 mars dernier, lors d'un spectacle présenté aux parents. Ces derniers ont largement salué la qualité des prestations, impressionnés par les acrobaties, les mises en scène et l'aisance des enfants sur scène. Au-delà de la performance, ce projet a permis de révéler de nombreux élèves. Certains, parfois discrets en classe, se sont illustrés par un véritable talent artistique et une grande aisance devant un public. Le cirque confirme ainsi son intérêt comme outil pédagogique, à la fois ludique et désinhibiteur.



Jeunesse

Un CMJ pour les jeunes Contevillais

La commune de Conteville met en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), dispositif voté dans le cadre de son projet municipal. L'objectif est de favoriser la participation des jeunes à la vie locale et de leur permettre de s'initier à la citoyenneté.



Conseil Municipal des jeunes

Composé de 9 membres titulaires et 9 suppléants, âgés de 10 à 17 ans et résidant dans la commune, le CMJ permettra aux jeunes de s'exprimer, de donner leur avis sur les projets municipaux les concernant et de proposer des actions d'intérêt général.

Une fois en place, le conseil élira en son sein un maire et deux adjoints, et se réunira régulièrement avec l'accompagnement d'élus référents et, si besoin, d'agents municipaux.

La commune mettra à disposition les moyens nécessaires à son fonctionnement : accompagnement humain, locaux et, le cas échéant, un budget dédié. Le mandat du CMJ durera le temps du mandat municipal en cours, avec possibilité de remplacement en cas de démission ou si un des membres atteint la majorité.

À travers ce dispositif, Conteville souhaite donner une véritable place aux jeunes dans la vie de la commune et encourager leur engagement citoyen.

Envie de rejoindre le CMJ ? C'est très simple !

Télécharge le formulaire de candidature via le flashcode ci-contre ou retire-le en mairie.

Les membres seront retenus dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Les candidatures avec autorisation parentale sont à déposer en mairie jusqu'au 30 juin 2026.



Jeannette DEVLIEGHERE
Adjointe chargée
de l'action sociale, de la Jeunesse et de la vie associative

« À Conteville, nous souhaitons vraiment donner toute leur place aux jeunes. Avec la création du Conseil Municipal des Jeunes, ils pourront s'exprimer, proposer des idées et s'impliquer concrètement dans la vie de la commune. En parallèle, l'aide au permis de conduire est un coup de pouce important pour les accompagner vers l'autonomie et faciliter leurs projets personnels ou professionnels. Les jeunes seront toujours les bienvenus en mairie pour échanger, proposer et construire des projets. À travers ces actions, notre objectif est simple : soutenir, encourager et faire confiance à notre jeunesse. »

Jeunesse

L'aide au permis, c'est parti !



Dans le cadre de son programme en faveur de la jeunesse, la commune instaure une aide au financement du permis de conduire destinée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans et domiciliés sur la commune, en contrepartie de travaux d'intérêt général réalisés au profit de la collectivité.



Ce dispositif prévoit l'attribution de 10 bourses maximum par an, d'un montant de 300 € chacune, dans le cadre d'une convention tripartite entre la commune, le bénéficiaire et l'auto-école.

Pour cette première année, le dispositif venant tout juste d'être voté par le conseil municipal, les candidatures pourront être déposées exceptionnellement jusqu'au 30 juin.

Les dossiers seront étudiés par la commission municipale "Action sociale, Jeunesse et Vie associative". En cas de demandes supérieures au nombre de bourses disponibles, une sélection sera effectuée selon l'âge du candidat, son projet professionnel et en dernier lieu, les revenus du foyer fiscal auquel il est rattaché.

Le versement de l'aide est effectué directement à l'auto-école sur présentation des justificatifs, et le bénéficiaire s'engage à suivre une formation au permis B ainsi qu'à réaliser des travaux d'intérêt général au profit de la commune, hors voie publique.

N'hésite pas à te rendre en mairie pour plus d'informations !

Vie associative

En quelques brèves...

LE COC SOUTENU ET DYNAMIQUE !

Le COC Conteville peut compter sur le soutien de partenaires locaux, qui ont récemment offert de nouveaux équipements aux jeunes joueurs du club. Les U7 bénéficient désormais de deux jeux de maillots offerts par Tournache Terrassement, les U9 ont été équipés par Fleurs Deschamps, tandis que les U11 ont reçu des maillots grâce à Isa du Pressoir, Sébastien Lesage Plombier et Gauthier Sellier Électricien.

Au-delà de ces équipements, le club a également accueilli un entraînement rassemblant plusieurs clubs locaux, en présence d'intervenants et de joueurs du HAC. Plus de 80 enfants ont participé à cet événement convivial et formateur, à travers différents ateliers : gardien de but, cécifoot, tirs au but...



DES ACTIVITÉS POUR TOUS AVEC LES AMIS DU FOYER ST GEORGES

Plusieurs rendez-vous réguliers sont proposés aux habitants tout au long de la semaine.

- **Marche**, le mardi (l'après-midi en hiver et le matin en été),
- **Atelier informatique**, le mercredi à 16h30,
- **Gym**, le jeudi à 10h15.

En parallèle, des jeux de société et atelier couture sont organisés à tour de rôle un jeudi sur deux à 14h. Les Amis du Foyer vous attendent nombreux !

Contact : 06.11.81 27.04

LE SOUVENIR DU 8 MAI PORTÉ PAR LES ANCIENS COMBATTANTS

Les Contevillais ont rendu hommage aux anciens combattants, en présence du président de l'association Serge Ameline. Moment fort, la lecture du manifeste partagée avec Ethanaël Berger-Poupier, candidat au Conseil Municipal des Jeunes, illustrant ainsi la transmission du devoir de mémoire entre générations.



L'ÉGLISE EN MUSIQUE AVEC JP HARMONIE

L'église de Conteville a accueilli le 3 mai, le 62^{ème} concert de JP Harmonie, sous la direction de Jean-Paul Duchemin. Une cinquantaine de musiciens a proposé un programme varié mêlant Händel, Purcell, Goulay et bien d'autres. Fondé en 1993, l'ensemble se produit régulièrement à Conteville, où il s'est forgé une belle réputation, séduisant une nouvelle fois le public par la qualité de son concert. Bravo à tous les musiciens !



PARTAGEZ VOS IMAGES ET PARTICIPEZ À LA MÉMOIRE COLLECTIVE !

Un nouveau projet participatif invite les habitants à partager des vidéos de leur quotidien : moments de vie, activités, événements ou contenus plus créatifs.

Envoyées en format vertical et en HD via WhatsApp, ces vidéos seront ensuite mises en forme et publiées sur un compte Instagram dédié. Ouvert à tous, ce projet vise à valoriser la vie du village et encourager la créativité.



06 07 57 51 33
tei.conteville

Ça se passe à Conteville !

Vendredi 29 mai - 17h30

Salle Reuer

**CÉRÉMONIE
EN L'HONNEUR
DE MARTINE LECERF**
Maire de Conteville de 1995 à 2026
En présence de M. Hervé Maurey
Sénateur de l'Eure

- Ouvert à tous sur inscription en mairie ou au 02.32.57.60.12 avant le 26 mai 2026.

Samedi 30 mai - Dès 19h

Clos Reuer

CINÉMA EN PLEIN-AIR

Organisé par l'office de Tourisme Honfleur Terre d'Estuaire



- 19h à 21h : Visite de Conteville
21h45 : Blind Test avec Cinéma Noé
22h10 : À la tombée de la nuit, diffusion du film d'animation **Dragons** des studios Dreamworks
- Gratuit
 - Food truck sur place
 - Pensez à votre assise et votre plaid !

Samedi 6 juin - À partir de 10h

Clos Reuer

KERMESSE DE L'ÉCOLE

Organisée par l'APE

- Maquillage, Structure gonflable, Chamoule-tout, Tir à la peluche, Pêche au canard, Barbapapa...
- Petite restauration sur place

Dimanche 14 juin - 8h à 18h

Clos Reuer

FOIRE À TOUT

Organisée par le Comité des Fêtes

- 3€ / mètre
- Inscriptions : 06 10 40 80 43
- Restauration sur place



Ven. 19 et sam 20 juin (soir)

Dimanche 21 juin (midi)

Sur la terrasse

FÊTE DE LA MUSIQUE

Sous réserve de bonnes conditions météo

- Avec Charlély (Pop Française)

Du jeudi 2 au dim. 5 juillet
Chemin sous la Garenne

FESTIVAL LES FILMEURS 13^{ème} édition

Organisé par l'association Sous la Garenne



- Invitée d'honneur : Yolande Moreau



- Prix libre
- Restauration et buvette pas chère
- Toutes les infos sur lesfilmeurs.fr

Samedi 25 et dim. 26 juillet
Dans le bourg

FÊTE DE CONTEVILLE

Organisée par le Comité des Fêtes

- Fête foraine tout le week-end,
- Retraite aux flambeaux
- Foire à tout le dimanche
- Feu d'artifice le dimanche soir



Samedi 12 septembre - Dès 18h
Clos Reuer

FESTIVAL ZANZIBAR

Zanzibar, archipel musical

- Concerts
- Restauration
- Entrée 10 €
- Toutes les infos sur la page Facebook *Festival Zanzib'Art*

Conteville vous tient au courant !

Afin de vous tenir facilement informés de l'actualité de Conteville, la commune met à votre disposition plusieurs canaux de communication.

Vous pouvez consulter les informations municipales dans le bulletin communal, mais aussi les recevoir en temps réel via l'application **Illiwap**.

L'agenda de la commune est également partagé sur Instagram, sur le compte **conteville27**.

Enfin, le site officiel de la commune **conteville.fr**, régulièrement mis à jour, vous donne accès à tous les documents publiés par la mairie.

Très prochainement, une page Facebook viendra compléter ces outils afin de vous permettre de recevoir encore plus rapidement les informations locales et de rester pleinement connecté à la vie de la commune.



CONTEVILLE SUR INSTAGRAM

Concerts, animations, foires à tout, retrouvez tous les événements de la commune sur le compte **conteville27** !



CONTEVILLE SUR ILLIWAP

Téléchargez **Illiwap** sur votre mobile et restez connectés en temps réel à toute l'actualité de Conteville !

Etat civil et infos pratiques

Mariages

- Octobre 2025 : Caroline DEVISME et Etienne HUSSON
 Décembre 2025 : Mikaël RAPHALEN et Gwenäelle BERTRAND
 Adrien LANGLAIS-COUREL et Camille COURCELLE

Naissances

- Novembre 2025 : Taïlor GALLAIS
 Décembre 2025 : Tanya CORDONNIER
 Iris LE GUENNIC
 Basile LE GUENNIC

Décès

- Janvier 2026 : Marie-Thérèse ALLEAUME
 Février 2026 : Marthe EUDE

Février 2026 : Lou BRUNY

Votre mairie

Renseignements : 02 32 57 60 12 - mairie.conteville@wanadoo.fr
 Le secrétariat est ouvert :

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h et 14h-17h - Mercredi : 9h-12h
 Permanence des élus : mardi 17h30-18h30

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°2
 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CCPHB
 Du 18 mai au 17 juin 2026

Pour toutes questions, le commissaire enquêteur vous accueille :

- | | |
|---|---|
| CCPHB à Honfleur
Le 18 mai de 9h à 12h
Le 17 juin de 14h à 17h | Mairie de Beuzeville
Le 29 mai de 9h à 12h
Le 10 juin de 14h à 17h |
|---|---|

La programmation du Festival avance et devrait afficher cette année :

- Un groupe de rock normand majeur, qui se reforme après 15 ans d'absence
 - Une artiste révélée par The Voice
 - Un groupe appelé à se produire au Hellfest avant d'enchaîner avec Zanzibar !
 - Une artiste R'n'B
 - Une artiste pop électro
- On vous attend nombreux !

